



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DEPARTEMENT  
DE LA  
HAUTE-GARONNE**

Nombre de conseillers  
- en exercice : 33  
- présents : 26  
- procurations : 6  
- absent excusé : 1  
- ayant pris part au vote : 32

**ARRONDISSEMENT  
DE  
TOULOUSE**

L'an deux mille vingt-deux et le 7 décembre à 18 heures 30, les membres du conseil municipal de la commune de L'Union se sont réunis dans la Salle des Fêtes sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire le 1<sup>er</sup> décembre 2022, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**MAIRIE  
DE  
L'UNION  
3 1 2 4 0**

**Etaient présents** : M. PERE, M. NAVARRO, MME BEC, M. ROUX, MME GODEAS, M. FEULLERAT, MME GREGOIRE, M. ROFE, MME SIMON-LABRIC, M. ORTIC, MME QUONIAM-DOUREL, M. PUGET, M. MERLEY, M. MOLET, MME CELERIER, M. BAMIÈRE, MME TOULZE, M. COMBE, M. CADIEU, M. DOMENEGHETTY, MME PERROUX, MME SERRET-PERES, M. MITTAUX, MME GENNARO-SAINT, MME GRUEL, MME MAURIN,

☎ 05.62.89.22.89

**Etaient absents excusés ayant donné procuration** : M. BAUMLIN (POUVOIR A M. ROUX), MME GUEDES (POUVOIR A MME GODEAS), M. GARDE (POUVOIR A MME BEC), MME JARRIGE (POUVOIR A M. NAVARRO), MME CABERO (POUVOIR A MME CELERIER), M. DEHOURS (POUVOIR A MME GENNARO-SAINT),

**Etait absente excusée** : MME FERRE

M PUGET est élu secrétaire de séance

### DÉLIBÉRATION n°2022/119

#### **Objet : Championnat du monde de Cross fit - Sponsoring en faveur d'un agent municipal**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'Alexandre Pozza, brigadier-chef au sein de la Police Municipale de notre commune, s'est qualifié pour les Championnats du monde (if3 Masters World Championships) de Cross Fit qui se sont déroulés du 18 au 20 novembre 2022, à Aruba (Antilles néerlandaises), au large du Venezuela.

Le CrossFit est un sport très physique et puissant qui combine principalement la force athlétique, l'haltérophilie, la gymnastique et les sports d'endurance.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de soutenir Alexandre Pozza dans le cadre d'un sponsoring municipal à hauteur de 500 euros afin de lui permettre de participer à cette compétition dans de meilleures conditions.

Pendant toute la compétition, Alexandre Pozza a porté les couleurs de notre Ville.

Notre agent a participé à 6 épreuves, à savoir :

- L'endurance,
- La force,

- Les mouvements de poids du corps,
- À plusieurs épreuves combinées,
- La capacité à exécuter un mouvement technique et
- La puissance.

Alexandre Pozza s'est classé 3ieme et 4ieme pour 2 épreuves et 12ieme sur 40 au classement général.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- De se prononcer favorablement sur cette proposition de sponsoring,
- D'adresser les félicitations du conseil à Alexandre Pozza pour l'ensemble de ses performances.

### Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

A l'unanimité,

- De se prononcer favorablement sur cette proposition de sponsoring,
- D'adresser les félicitations du conseil à Alexandre Pozza pour l'ensemble de ses performances.

*Pour copie conforme,*

Le Maire,  
Marc PÉRE

- Transmis le 13 DEC. 2022

- Affiché le 13 DEC. 2022

Pour le Maire,  
et par délégation,  
L'Adjoint au Maire  
David ROFE

